



## Résultats LCL 2014

Dans « En Direct » du 18 février 2015, Yves Nanquette déclarait : « nos résultats témoignent (...) de la pertinence de « Centricité Clients 2018 », dont les premiers effets ont été visibles dès 2014 ».

Donc, visiblement, les effets escomptés de « Centricité 2018 » sont : moins de PNB et moins de résultats. Et ce n'est pas avec moins de salarié(e)s que cela va s'arranger.

Encore heureux que le coût du risque a diminué de 40 % !

	2010	2011	2012	2013	2014
PNB	3 945	3 822	3 891	3 811	3 677
Charges exploit.	(2 575)	(2 497)	(2 522)	(2 514)	(2 532)
RBE	1 370	1 325	1 369	1 297	1 145
Coût du risque	(359)	(286)	(311)	(304)	(183)
RE	1 011	1 039	1 058	993	962
Impôts		(330)	(361)	(368)	(347)
Résultat Net		710	698	630	614
RNPG	671	675	663	599	584

## Bilan des rémunérations variables individuelles

Si le montant global de la RVP (hors CRC) a augmenté de 3,5 millions d'euros (+9%), et le montant individuel moyen de 319 € (+9,6%), tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Des baisses sensibles sont constatées, notamment à la Banque Privée.



**En DdRL (CRC), le montant total recule de 8,2%.** Les télé-assistants et les télé-conseillers généralistes perdent respectivement 14% et 4% de RVP. Sur ce constat, LCL manque de doigté pour convaincre les salariés de rejoindre la banque digitale. Selon LCL, les CRC sont pourtant l'avenir.

Dans le bilan social 2014 qui vient de nous être remis, le montant global des 10 rémunérations les plus élevées chez LCL (4 759 940 €), est en augmentation de 716.233 € soit +17,71% sur 1 an. C'est ce que l'on appelle « mettre le doigt là où ça fait mal ».

Et pour le Variable des cadres (ex bonus) ? Si vous pensez obtenir une telle augmentation, vous vous mettez le doigt dans l'œil et ça aussi, ça fait mal ! **FO LCL** a dénoncé le manque de transparence de la direction sur la baisse prévisible du Variable et a demandé une révision des critères.

**LCL se dit prêt à négocier une révision de la structure de la rémunération globale.** Il faut dire que les usines à gaz mises en place pour la RVP et le Variable semblent fumeuses. Cela laisse l'impression qu'elles sont calculées au « doigt mouillé ». Comptez sur **FO LCL** pour ne pas mettre ce sujet à l'index.

## Prêts immo : la direction un peu empruntée

L'offre bancaire préférentielle réservée aux salariés du groupe CASA (CLP exclus) vient d'être revue. **Concernant les Prêts immobiliers, elle donne la possibilité aux salariés du Groupe de renégocier le taux tous les ans sur la base des taux d'octroi. Et ce, sans frais.** Il ne vous reste donc plus qu'à aller sur Myjobs pour tenter d'intégrer une (autre) entité du groupe !

Puisque le lien banquier-employeur ne permet pas de déroger aux 30% maxi de réduction (loi Veil) sous peine de redressement URSSAF, **FO LCL** a suggéré à la direction de proposer des offres croisées. Un CLP pourrait être client « privilégié » d'une caisse du Crédit Agricole et inversement. Ainsi, nous pourrions bénéficier de réductions plus importantes et d'exonérations totales de frais (de dossier par exemple).

Argument supplémentaire : nos comptes ouverts à l'extérieur ne seraient pas consultables par l'IG et le Contrôle Permanent. Mais notre proposition n'a pas semblé enthousiasmer la direction. Certes, CASA est un groupe mais cela semble avoir ses limites...

## Ecrêtement CLP

Les propositions d'avenant vont arriver dans vos boîtes aux lettres. **Vous aurez 40 jours pour les renvoyer si acceptation.** Sauf surprise, la direction a maintenu des taux supérieurs aux possibilités offertes (- 30% / dernier barème) et la perception de 280 € de frais.

Si vous avez reçu l'enquête TNS - SOFRES à propos du ressenti qu'ont les salariés sur LCL, n'hésitez pas à faire part de votre opinion. Résultats prévus mi-avril...

ZOOM SUR LES PRÊTS IMMO LCL

